

Dans les vingt jours ouvrables suivant la transmission d'un avis de refus de sa demande de reconnaissance des acquis, la personne étudiante qui se sent lésée par cette décision peut procéder à une demande d'appel.

N.B. Le dépôt de documents qui étaient manquants lors de la demande initiale de reconnaissance des acquis n'est pas accepté comme raison de présentation d'une demande d'appel.

PROCÉDURE :

- 1- Remplir et signer le présent formulaire (un formulaire par cours);
- 2- Adresser la demande d'appel au Bureau du registraire dans les vingt jours ouvrables suivant la transmission de l'avis sécurisé dans Symbiose;
- 3- À la suite de la réception d'une demande d'appel, si elle ou s'il juge la demande recevable, la ou le registraire convoque le comité d'appel formé des personnes suivantes : la doyenne ou le doyen aux études (ou la personne désignée par elle ou lui) qui préside, deux directions de module (excluant celle qui est concernée par la demande), une personne étudiante nommée par l'Association générale étudiante et la ou le registraire qui, en plus d'être membre, agit à titre de secrétaire du comité;
- 4- Au moment de la tenue de la réunion du comité d'appel, la personne étudiante est entendue, si elle en a manifesté le désir. Le comité peut également convoquer, au besoin, la direction de module concernée;
- 5- La ou le registraire transmet par écrit, dès que possible, à la personne étudiante la décision du comité d'appel. Cette décision est finale et sans appel (N.B. Le comité d'appel siège toujours à huis clos. Toute information échangée dans le huis clos demeure confidentielle.);
- 6- À noter que des frais de 40 \$ s'appliquent pour une demande d'appel (remboursable si la décision du comité est favorable pour la personne étudiante). Ces frais seront portés à votre dossier étudiant.

IDENTIFICATION

<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/> Nom	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/> Prénom
<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/> Code permanent	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/> Numéro et nom du programme actuel suivi à l'UQAT
<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/> Courriel de l'UQAT	

COURS CONCERNÉ PAR LA PRÉSENTE DEMANDE D'APPEL

RECONNAISSANCE DES ACQUIS SUR BASE D'EXPÉRIENCE :

<u>Sigle du cours UQAT</u>	<u>Titre du cours UQAT</u>

OU

RECONNAISSANCE DES ACQUIS SUR BASE SCOLAIRE

Cours UQAT	<u>Sigle de cours</u>	<u>Titre du cours</u>	
			<u>Nom de l'institution</u>
Cours autre institution	<u>Sigle de cours</u>	<u>Titre du cours</u>	

OBJET DE LA DEMANDE

Raison pour laquelle votre demande a été refusée, selon la communication que vous avez reçue :

Motifs qui vous incitent à croire que cette décision devrait être renversée :

Si des lignes supplémentaires sont requises, SVP utilisez un formulaire additionnel.

Au moment de la tenue de la réunion du comité d'appel, je désire être entendu : Oui Non

Date de réception de l'avis sécurisé dans Symbiose :

Signature de la personne étudiante :

Notez qu'aucune modification ne pourra être effectuée au formulaire après l'envoi.

Faites parvenir ce formulaire à info.rac@ugat.ca. Notez que la date de réception du courriel sera la date considérée aux fins du calcul des 20 jours ouvrables.